



# HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)

## SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMPETITIONS JEUNES – Rappel
3. COMPETITIONS FEMININES – Réunion du 25 février 2025
4. COMPETITIONS FUTSAL – VETERANS – Réunion du 25 février 2025
5. COMMISSION ETHIQUE – Réunion du 4 février 2025
6. GESTION des LITIGES – Restreinte du 7 mars 2025



## DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- α soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- α soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ **Le JEUDI 13 MARS 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 9 MARS 2025** y compris les matchs arrêtés

→ **Le VENDREDI 21 MARS 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 16 MARS 2025** y compris les matchs arrêtés

→ **Le VENDREDI 28 MARS 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 23 MARS 2025** y compris les matchs arrêtés

**Le Président de la Commission :**  
**Jean Marie HUYS.**



## COMPETITIONS JEUNES DERNIER RAPPEL



### ALTERNANCES

Seules les demandes concernant les catégories JEUNES des U14 aux U18 sont prises en compte ; les dates des calendriers Ligue, Féminines, Vétérans et Seniors ne correspondant pas.

### DEROGATIONS - Articles 92 et 93 des Règlements Généraux du District ARTOIS

Peuvent être accordées avec l'accord du club adverse et confirmer par la Commission en respectant les délais afin d'en informer la Commission des Arbitres.

#### - pour le WEEK-END.

Doivent être établies au plus tard pour le mercredi 12 heures pour les D2 à D5 avant la date de la rencontre et la réponse du club adverse doit parvenir au plus tard pour le jeudi 12 heures.

La réponse du District (positive ou négative) intervenant au plus tard pour le vendredi 10 heures.

#### - durant la SAISON.

A savoir pour une bonne organisation des championnats (*Changements de dates*):

- L'entraîneur ou éducateur n'étant pas OBLIGATOIRE dans les Règlements Généraux du District, les demandes concernant leur absence ne seront plus acceptées.
- 1 seule dérogation motivée sera accordée durant la saison.
- Aucune ne sera accordée avant la trêve (gestion des arrêtés municipaux).
- Les dérogations seront accordées lors des week-ends des vacances scolaires.
- Les demandes pour voyage scolaire en fin d'année ne seront accordées que si la demande est formulée 3 mois à l'avance (1<sup>er</sup> avril).
- Aucune dérogation de date ne sera accordée pour les D1 lors des 2 dernières journées de championnat.

### REPORTS

- Toute demande formulée au cours de la semaine précédant la rencontre sera automatiquement refusée en cas de motif non valable (*ex : Manifestation organisée dans la commune, accord entre les 2 entraîneurs, rencontre à LENS, ...*); il en est de même pour celle concernant l'occupation des installations, la rencontre pourra être inversée.

- Les rencontres reportées SANS l'accord de la Commission seront considérées FORFAIT pour les 2 équipes (*Demande de dérogation à faire*).

### IMPORTANT

Lors de 2 rencontres programmées en même temps suite à un report lors d'une remise partielle ou inversées par rapport à un forfait au match aller, le club recevant doit faire connaître son organisation au plus tard pour le mardi précédent la rencontre afin d'en informer l'équipe visiteuse et la Commission des Arbitres sous peine de jouer à l'extérieur avec les frais d'arbitrage à charge dans le cas d'une rencontre reportée.

**Pascal WATEL.**  
**Marc TINCHON.**



## COMMISSION FEMININES



---

**Réunion du :** Mardi 25 février 2025

---

**Présidente :** Mme Micheline GOLAWSKI -

---

**Présents :** Mme Delphine BRESA –  
Mme Ingrid LECLERCQ – Référente féminisation

---

### ORDRE DU JOUR

- 1/ Féminisation : mise en place du projet les Audacieuses
- 2/ Fémi'five du 15 mars 2025 préparation
- 3/ Création du règlement U15F et modification du règlement U13F

#### **1/ FEMINISATION : PRESENTATION DU PROJET LES AUDACIEUSES**

- Dans le cadre de notre engagement pour la féminisation du football, la commission a décidé de lancer le projet intitulé « **Les Audacieuses** ».

Ce projet a pour ambition d'attirer et de renforcer la place des femmes au sein des clubs et de notre district et encourager l'accession à des fonctions à responsabilités.

Actions envisagées :

- Événements et ateliers : Organiser des événements dédiés à la mise en avant des femmes dans le football, avec des ateliers, des rencontres entre femmes leaders dans le domaine.
- Formations et accompagnement : Mettre en place des formations pour les femmes intéressées par les rôles d'encadrement technique, l'arbitrage et la gestion de matchs, afin d'assurer leur montée en compétence et leur pleine intégration dans les structures.
- Visibilité et reconnaissance : Promouvoir les réussites des femmes dans ces secteurs et les valoriser à travers des campagnes de communication.

- Le projet « Les Audacieuses » se veut être un véritable catalyseur de changement, en ouvrant des portes et en brisant les barrières pour que les femmes prennent une place à part entière dans toutes les familles du football.

- Pour valoriser ce projet la commission a candidaté au projet « toutes Foot » et envisage de nombreuses actions qui permettront de candidater au trophée Philippe SEGUIN.

- Date envisagée pour une première réunion et présentation du projet : le 25 avril 2025

- La ville de MAZINGARBE a été sollicité pour accueillir cet événement.

Au programme : Mot d'accueil

Ateliers

- Pelote de Laine : tisser des liens
- Portrait : se découvrir à travers un portrait se présenter aux autres
- L'art thérapie : se découvrir à travers les couleurs
- Photo langage : la femme que je suis, la femme dans le foot, ce qui pose problème dans le foot
- Si j'étais : personnage repère
- Atelier du rire : (si dispo de l'animateur)

Pot de l'amitié.

Public visé 60 femmes dirigeantes, coachs, arbitres, mamans bénévoles

### **Les actions féminisation mis en place depuis septembre 2025**

√ Le 1<sup>er</sup> évènement a eu lieu Le 21 septembre 2024 à DROCOURT dans le cadre de la rentrée du foot U13F.

- 12 équipes étaient présentes. Au total 80 joueuses.
- Depuis juin une nouvelle équipe dirigeante a été élue, cet évènement a permis de les former sur la réception d'un plateau.
- C'était une première pour les dirigeantes de l'USO DROCOURT.
- Cet évènement a permis de former ces dirigeantes à
  - L'accueil des équipes.
  - L'accueil des coachs et explication des plateaux.
  - Elaboration des feuilles de rotation à mettre à disposition des équipes.
  - Validation des équipes par plateaux.
  - Gestion des rotations.
- Les membres de la commission féminine présents : Delphine BRESA - Evelyne GOLAWSKI - Pierre MONTAGNE - Antonin BEHAGUE - Micheline GOLAWSKI.
- Les dirigeantes de DROCOURT : Elodie PIZZAGALI – Gaëlle CAFFRAY – Coralie DECAT – Allison OMER – Christelle PATINIER -

√ Le 2eme évènement a eu lieu le Samedi 19 octobre de 14 heures à 17 heures 30 au stade Auguste Gallet de NOYELLES sous LENS dans le cadre de la journée de l'arbitrage, en partenariat avec le club d'[US NOYELLES sous LENS](#) et la [Ligue de Football des Hauts-de-France](#).

- Découverte de la fonction d'arbitre, les différentes facettes, d'être dans les conditions réelles d'un arbitre et de montrer le plaisir d'officier sur un terrain.
- Au programme :
  - Ateliers sur la présentation de l'arbitrage, des démonstrations, y compris les règles du jeu, les signaux de l'arbitre, la gestion des joueurs, etc.
  - Stand de lutte contre les incivilités, animation carton vert.
  - Stand [Octobre Rose](#) : sensibilisation des jeunes filles contre le papillomavirus à travers des ateliers et jeux, animé par Ingrid LECLECQ.

Public visé U16 féminines, 8 équipes ont participé à cet évènement

- Membres présents : Ingrid LECLERCQ - Micheline GOLAWSKI - Kévin VERBRUGGJHE (Technicien) - Conseiller en Développement et Fidélisation de l'Arbitrage.

√ Le 3ème évènement a eu lieu le 15 décembre 2024 dans le cadre du « Noël des féminines » pour les catégories de U6 à U9F sur deux sites : US SAINT POL et US BEUVRY ; au total 70 joueuses.

- Pour l'occasion la commission féminine sous la responsabilité d'Ingrid LECLERCQ, a sollicité les mamans (15) du club de l'AS COURRIERES pour confectionner des cartes Scrapbooking avec du papier recyclé.
  - L'objectif était de remplacer les boules plastiques utilisées lors des années précédentes et sensibiliser les joueuses au recyclage, dans une opération atelier créatif Appelé « soit l'héroïne du recyclage ».
- Les joueuses ont colorié les cartes et écrit un message pour offrir à leurs parents.
- Cette opération a suscité des vocations ; puisque depuis, 6 femmes sont devenues dirigeantes du club de l'AS COURRIERES et participent depuis activement à la vie du club et plus précisément aux ateliers PEF.

√ Le 4ème évènement :

- Dans le cadre du 2eme tour Pitch U13F les nouvelles dirigeantes de l'AS COURRIERES ont mis en place l'opération « FOOT EN OR ».

Une initiative qui est dédiée à soutenir les enfants atteints de cancers pédiatriques.

Un bel exemple de solidarité combinant sport et engagement social, afin de sensibiliser et de récolter des livres qui seront distribués aux enfants de l'hôpital Oscar Lambret à LILLE.

- Les 6 équipes présentes ont participé à cette opération, l'équipe a tenu un stand crêpes et gâteaux afin de récolter des dons.

### VIVE LE FOOTBALL FEMININ SOLIDAIRE !



### **2/ FEMI'FIVE LE 15 MARS A LIEVIN**

- Les demandes d'engagement ont été envoyées aux clubs.
- Deux créneaux seront proposés : 9 heures / 10 heures 30 pour la catégorie U11 à 5 et 10 heures 45 / 12 heures 30 pour la catégorie U13 à 5.
- Les terrains seront mis à la disposition du district Artois de 9 heures à 12 heures 30.
- A l'issue des plateaux toutes les joueuses recevront un goûter.

### **3/ CREATION DU REGLEMENT U15F**

- Le règlement U15F a été créé pour validation avec effet pour la saison 2025/2026.
- Le règlement U13F a été modifié avec ajout des cotations des matchs.

**La Présidente de la Commission :**  
**Micheline GOLAWSKI.**

**La Secrétaire de la Commission :**  
**Delphine BRESA.**



## COMPETITIONS FUTSAL - VETERANS



---

<b>Réunion du :</b>	Mardi 25 février 2025 - 18 heures 30 au siège du District Artois
<b>Président :</b>	M. Cédric HOYEZ –
<b>Présents :</b>	MM. Gilbert COPPIN - Mustapha NAGI – Jean Marie HUYS -
<b>Excusés :</b>	MM. Vincent GUISLAIN – Romain DELRIVE –
<b>Clubs présents :</b>	AVION FUTSAL – GIVENCHY FUTSAL – PONT à VENDIN FUTSAL – MERICOURT FUTSAL –
<b>Club excusé</b>	LA BASSE FUTSAL -

---

### ORDRE DU JOUR

- 1/ Bilan 1<sup>ère</sup> phase
- 2/ Organisation de la seconde phase

#### **1/ BILAN 1ERE PHASE**

- Un tour de table est réalisé : les représentants des clubs globalement satisfaits souhaitent s'engager pour une deuxième phase.

Seul le club de La Bassée ne participera pas.

- Les créneaux de réception des matchs et des coups d'envoi sont confirmés par chaque représentant :

- PONT A VENDIN : le samedi à 18 heures
- MERICOURT : le lundi à 20 heures 45
- GIVENCHY : le jeudi à 20 heures 30
- AVION : le mercredi à 20 heures 30

#### **2/ ORGANISATION DE LA SECONDE PHASE**

- Il est décidé une formule de matchs allers et retours soit 6 journées.

Début du challenge : semaine du 10 mars.

- Les informations seront transmises au secrétariat du district pour une publication sur le site.

- En fin de séance, il est émis l'idée de faire participer les clubs « VETERANS » à la journée des finales de coupe, le Samedi 7 Juin 2025.

- Il est également souligné l'intérêt de réaliser un article pour mettre en avant le challenge VETERANS et potentiellement accueillir de nouvelles équipes la saison prochaine.

- L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19 heures 15.

**Le président de la Commission :**  
**Cédric HOYEZ**



## ETHIQUE



---

**Réunion du :** mardi 4 février 2025

---

**Président :** M. Rémy DENEUVILLE -

---

**Présents :** Mme Evelyne BAUDUIN –  
MM. Serge PAUCHET – Claudian PHILIPPE – Jean Luc BERNARD -

---

### **CHALLENGES**

Échange sur les règlements associés aux différents challenges.

La Commission travaille à différentes propositions qui seront proposées au comité directeur.

### **DOSSIERS**

Pas de nouveau dossier.

La Commission va travailler avec la Commission de Discipline et tenir compte des clubs les plus en difficulté dans les challenges éthique pour rencontrer les présidents et municipalités dans le but d'engager un dialogue et des actions correctives.

### **CLASSEMENTS DES DIFFERENTS CHALLENGES**

#### **Challenge ELITE**

- 1/ US LESTREM (-73)
- 2/ ES ANZIN (-89)
- 3/ BTHUNE STADE (-98)
- 4/ SC ARTESIEN (-109)
- 5/ AS MAROEUIL (-117)
- 6/ CS AVION (-121)
- 7/ US MONCHY au BOIS (-139)
- 8 JF GUARBEQUE (-160)

#### **Challenge PROMOTIONNEL**

- 1/ AS BARLIN (-39)
- 2/ ES FICHEUX (-44)
- 3/ US MAISNIL (-49)
- 4/ ES AGNY (disqualifié) (-67)
- 5/ US HESDIGNEUL (-78)
- 6/ JF MAZINGARBE (-81)
- 7/ US ABLAIN (-93)
- 8/ O. BURBURE (-104)
- 9/ AS BBV (-106)
- 10/ US BOUBERS (-109)
- 11/ AS FREVENT (-109)
- 12/ FC BOUVIGNY (-110)



### **Challenge COMPLEMENTAIRE**

- 1/ R. ESTREE (0)
- 2/ ES OURTON (0)
- 3/ AS BONNIERES (-3)
- 4/ US MONDICOURT (-3)
- 5/ US RIVIERE (-6)
- 6/ ES VALSENSEE VIS (-9)
- 7/ FC VALHUON (-10)
- 8/ US HAM (-12)
- 9/ AS ROCLINCOURT (-13)
- 10/ US HEUCHIN (-15)
- 11/ ES THIENNES (-16)
- 12/ FC TILLOY (-18)
- 13/ ES VENDIN (-21)
- 14/ FC VERQUIGNEUL (-24)

### **Challenge U15**

- 1/ FC DAINVILLE (0)
- 2/ US HEUCHIN (0)
- 3/ US MONCHY au BOIS (0)
- 4/ AS PONT à VENDIN (0)
- 5/ AS PTT ARRAS (-3)

### **Challenge U18**

- 1/ AS AUCHY (-3)
- 2/ SC ABCA (-3)
- 3/ OC COJEUL (-6)
- 4/ AS BAILLEUL (-8)
- 5/ ES DOUVRIN (-8)

### **Challenge FUTSAL**

- 1/ St VENANT F. (-9)
- 2/ BARLIN FUTSAL (-21)
- 3/ LA BASSEE FUTSAL (-21)

**Le Président de la Commission :**  
**Rémy DENEUVILLE.**



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

**Réunion du :** Restreinte du vendredi 7 mars 2025

---

**Présidente :** Mme Nathalie COCKENPOT -

---

**Présents :** MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

---

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

### JOURNEES DES 22 ET 23 FEVRIER

#### **SENIORS D4 – POULE D**

Rencontre 28652832 : AS BAPAUME – ES AGNY

Réserves d'avant match de BAPAUME, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 5/1.

Amende de 30 € à BAPAUME.

### JOURNEES DU 1ER ET 2 MARS 2025

#### **SENIORS D4 – POULE A**

Rencontre N°28652381 : AFC LIBERCOURT – FC LILLERS (b)

Réserves d'avant match de LIBERCOURT, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/1.

Amende de 30 € à LIBERCOURT.

#### **SENIORS D5 – POULE A**

Rencontre N°28864182 : US GRENAY (b) – AS SALOME

Réserves d'avant match de SALOME, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/3.

Amende de 30 € à SALOME.

#### **SENIORS D6 – POULE D**

Rencontre 28894393 : NEUVIREUIL GAVRELLE (b) – US ARLEUX EN GOHELLE (b)

Réserves d'avant match de NEUVIREUIL, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 8/0.

Amende de 30 € à NEUVIREUIL.

#### **SENIORS D7 – POULE E**

Rencontre 29147261 : ES THIENNES – RC CALONNE RICOUART (b)

2<sup>ème</sup> forfait de CALONNE.

THIENNES bat CALONNE RICOUART par forfait 5/0.

Amende de 50 € à CALONNE.

**U16 D3 – POULE C**

Rencontre 29867487 : FCE LA BASSEE – ASSB OIGNIES

2<sup>ème</sup> forfait de LA BASSEE

OIGNIES bat LA BASSEE par forfait 5/0.

Amende de 30 € à LA BASSEE.

**U18 D3 – POULE C**

Rencontre 29869094 : RC LOCON – SC FOUQUIERES

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente**

**Nathalie COCKENPOT.**



**Le Secrétaire**

**Marc TINCHON.**

